



Mairie - Ti-kêr
Tél. 02 97 23 96 34

LANGONNET

Lettre d'informations municipales
Kelaouennig kala-goañv

SOUVENONS-NOUS

Dans quelques jours, le 11 novembre à 11h, les cloches de tout le pays sonneront en pleine volée durant 11 mn à travers nos campagnes pour célébrer, comme il y a cent ans, la signature de l'armistice qui marqua la fin des combats de la Première Guerre mondiale. Elles sonneront également en Belgique, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.

Langonnet, comme toutes les communes, participera à cette grande commémoration en l'honneur de nos ancêtres qui ont combattu durant les cinq interminables années de cette effroyable guerre. Il y a cent ans, lorsque les armes se sont tues, notre commune dressa le lourd bilan de ses enfants morts dans les tranchées ou tombés sur les champs de bataille. Nous retrouvons leurs noms gravés dans le marbre de nos deux monuments aux morts : 175 jeunes soldats tués sur les 900 partis au front, ainsi que 50 pères de la congrégation du Saint-Esprit de l'Abbaye de Langonnet. Souvenons-nous.

Et soyons nombreux le dimanche 11 novembre à 11 heures.

Christian Derrien

L'Armistice, 100 ans plus tard



100 ans après l'armistice du 11 Novembre 1918, la cérémonie de commémoration de la fin de la « Grande Guerre » aura lieu devant nos deux monuments aux morts, à La Trinité et au bourg de Langonnet. Une commémoration à laquelle les enfants des écoles sont associés.

Des lectures de textes de correspondance et de poésie locales seront faites par les élèves des écoles, une exposition à la médiathèque fera la synthèse des événements et des parcours concernant les « poilus » de la commune.

Pour tous ceux qui sont particulièrement intéressés, une plaquette sera imprimée dans ce même esprit afin de commémorer la mémoire de nos aînés qui sont morts durant ces quatre longues années de guerre.

Un travail particulier a été mené à cette occasion par le Comité d'Histoire sur l'édification des monuments aux morts de la communauté de communes du pays du Roi Morvan et sur celui de Langonnet en particulier dont vous pouvez voir l'inauguration en 1923 sur la photo ci-dessus.



► Le réseau électrique est sécurisé

Afin de sécuriser l'alimentation électrique basse et moyenne consommation de 6 500 clients, Enedis et Morbihan Energies ont lancé un programme de travaux très importants depuis 2016 dans le secteur de Langonnet. Enedis a mis en place un plan aléas climatiques afin de sécuriser le réseau électrique dans les zones à risque climatique avéré (boisées, ventées) où le réseau est plus vulnérable en cas de coup de vent et de tempête.

PLUS DE 5 MILLIONS D'EUROS POUR RENFORCER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE 6500 CLIENTS

Ce programme de sécurisation du réseau basse et moyenne tension concerne les communes de Priziac, Le Faouët, Meslan, Berné, St Caradec-Trégomel et Langonnet.

Enedis et Morbihan Energies ont mené un programme conséquent de 38 chantiers de sécurisation qui se termine actuellement sur la commune de Langonnet.

Outre une alimentation électrique consolidée, ces chantiers permettent d'alléger le paysage d'un point de vue esthétique, notamment avec la suppression du réseau aérien. Après deux ans de travaux, le nouveau réseau souterrain sera mis en service au troisième trimestre 2018.

Maîtres d'ouvrages, de l'opération, Enedis et Morbihan Energies y ont investi plus de 5 millions d'euros et font appel aux entreprises : SDEL, Bouygues ainsi que Réseau Sud Bretagne pour la réalisation des travaux.

LES SECTEURS CONCERNÉS

Miné Toul (24 000 €)
Harley Bihan (36 000 €)
Bourg et La Closeraie (50 000 €)
Lopriac (130 000 €)
La Trinité (32 000 €)
Moulin Crouyère (12 000 €)
Dismeon Bras (20 000 €)
Kerscao et Perez Vraz (72 000 €)
Pont Dourenec (16 000 €)
Roscourioù (61 000 €)
La Gare du Saint (33 000 €)
Stang Coajou (114 000 €)
Kerven (188 000 €)
Le Faude (128 000 €)
(+ 2 autres dossiers actuellement à l'étude)
Cospérec (78 000 €)
Barrac'h (67 000 €)

► Aménagement du centre-bourg : c'est bientôt

La préparation du nouvel aménagement du centre-bourg suit son cours. Comme il a été indiqué lors de la dernière lettre d'informations, des réunions d'échanges ont permis de bien avancer le projet à la fois avec les riverains, les associations et les conseillers municipaux. Les travaux se dérouleront en deux grandes étapes d'environ 3 mois chacune.

La première phase, qui devrait démarrer en janvier, sera consacrée au remplacement des canalisations souterraines d'eau et d'assainissement, principalement sur la place principale. Au printemps, la seconde tranche de travaux concernera les aménagements à proprement parler avec notamment l'agrandissement de la place Morvan Lez Breizh par la réduction de la grande « patte d'oie » bitumée formée par les deux rues centrales.

Ce projet d'embellissement du centre-bourg intégrera des principes de sécurisation, d'accessibilité, de végétalisation et de création de zones piétonnières tout en suivant les recommandations des Bâtiments de France, ces places étant situées aux abords de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul classée aux monuments historiques.

► La Trinité : la réfection de l'église se poursuit

Les travaux sur ce qui est sans doute la partie la plus conséquente de l'église : le transept, viennent d'être entamés depuis quelques temps. La démolition de la toiture est achevée ainsi que le nettoyage des murs. La charpente étant en mauvais état, d'importants travaux vont être nécessaires. Les sablières ont été déposées, certaines sont en restauration à l'atelier. Il en est de même pour les poinçons et les blochets. La jonction entre la nef du transept et le chœur représente un travail vraiment très délicat en raison de l'enchevêtrement central des poutres retenant l'ensemble de la toiture. Une grande précision est exigée à ce niveau. Par la suite, interviendra la restauration du chœur, du porche latéral et du clocher.

Les dons pour la Fondation du patrimoine sont toujours les bienvenus. Une souscription « tombola » pour l'église de La Trinité est en cours actuellement dans les commerces. Une magnifique aquarelle originale de l'église peinte par Joelle Vanhoudenhove est en jeu.



► Réfection de la passerelle menant à Pontigou



Après de nombreuses années de services, la passerelle qui permet les cheminements doux entre le bourg et l'étang de Pontigou vient d'être rénovée. Ces travaux ont été effectués par le Chantier Nature et Patrimoine de la Communauté de communes, qui intervient dans toutes les communes du territoire, notamment sur le petit patrimoine bâti et l'entretien des chemins de randonnées. Pour rappel, on leur doit entre autres la réalisation du

platelage de Pont Mahé, la réfection du lavoir du Moulin du Pont ainsi que quelques interventions sur les murs du cimetière.

► Une nouvelle équipe à l'espace jeunes



Suite au départ de Thomas Vergnault vers d'autres activités professionnelles, c'est une nouvelle équipe qui prend en charge l'animation de l'espace jeunes de Langonnet. La nouvelle référente est Elise Gouello, bien connue des parents car présente à l'ALSH de Keraudrenic.

Elle est assistée de Laurence et Nathanaël qui assurent les ouvertures du local tous les vendredis de 17h30 à 19h45.

► Stop au gaspillage alimentaire dans les cantines

Roi Morvan Communauté propose aux communes du territoire un diagnostic du gaspillage dans les cantines scolaires et un accompagnement dans la réduction de celui-ci. Cette opération est proposée dans le cadre de la campagne nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire et du programme local de prévention des déchets.

Le personnel communal de Langonnet a souhaité s'inscrire dans ce programme afin de sensibiliser tous les enfants mangeant à la cantine.

Des actions seront menées en ce sens pendant l'année scolaire en partenariat avec la commission des enfants.



Simon Chauloux, animateur prévention déchets de Roi Morvan Communauté, et Annie Le Sollicec, responsable du service de restauration scolaire, avant la pesée des restes du repas du jour.

► Mutuelle santé : l'avantage des contrats collectifs

Plusieurs communes font aujourd'hui la démarche de devenir partenaires de mutuelles pour permettre à leur population de bénéficier des avantages des contrats collectifs (tarifs plus attractifs et adaptés à chaque situation, conditions de remboursement plus avantageuses ...).

Le CCAS de Langonnet a souhaité s'engager dans ce dispositif qui consiste à faire le lien entre ses administrés et une mutuelle collective dite communale, afin de permettre à tous d'accéder à une protection décente. Après la diffusion d'un questionnaire auprès de la population et la rencontre avec plusieurs mutuelles et sociétés d'assurances locales ayant souhaité présenter leurs offres, les membres du CCAS ont porté leur choix sur la société Mutuale.

Lors d'une réunion publique, les intervenants de la mutuelle ont informé la population sur les avantages de leurs différents contrats. Des permanences hebdomadaires ont eu lieu en octobre pour compléter l'information et rencontrer les personnes désireuses d'adhérer à la mutuelle. Une permanence mensuelle est désormais proposée, ainsi que la possibilité de rendez-vous à domicile.

Renseignements et rendez-vous au 02 97 64 17 99 ou au 06 77 55 89 85

Economie / Ekonomiezh

Un nouveau peintre, Bruno Théoff



Après avoir travaillé durant 27 ans dans une entreprise de peinture et de ravalement sur Priziac, Bruno Théoff s'installe comme auto-entrepreneur à La Trinité-Langonnet.

Titulaire d'un CAP de peintre vitrier, obtenu en 1991 au lycée professionnel St Michel de Priziac, il intervient dans un rayon de 50 kms pour tous travaux de peinture, de décoration intérieure ou de ravalement de façade.

Contact au 02 97 23 86 76 ou au 07 60 90 52 85

Assistance informatique : Fabrice Herrault



Fabrice Herrault s'est installé en tant qu'auto-entrepreneur en créant Assistance Diffusion Informatique. Venant de la région de Cognac en Charente, la campagne langonnetaise l'a séduit. Demeurant au Collety, il propose ses services dans le domaine de l'informatique : dépannage, maintenance, éradication virus, récupération de données, réinstallation de l'ordinateur et même cours d'informatique tous niveaux.

Contact au 06 65 41 79 56 ou par mail : depannagepc@live.fr

Buro Butun : Alexandre Michel prend la suite



A partir du 1^{er} novembre, Alexandre Michel va succéder à Jean-Claude Cadoret au Buro Butun. Après 31 ans derrière le comptoir, Jean-Claude et Anne-Hélène Cadoret vont pouvoir goûter à une retraite bien méritée. C'est donc Alexandre Michel qui prend la suite. Âgé de 38 ans, Plouraysien d'origine, il était auparavant employé communal durant les six dernières années.

Souhaitons-lui bonne chance dans sa nouvelle orientation professionnelle.

► Médiathèque

L'art contemporain s'expose jusqu'au 4 novembre

Depuis 2016, l'EESAB (École européenne supérieure d'art de Bretagne) et le département du Morbihan s'associent pour vous faire découvrir les bibliothèques et l'art contemporain sous un autre angle. Ainsi, 12 médiathèques accueillent des étudiants et proposent une exposition et des temps de médiation entre les mois de septembre et décembre. En formation ou jeunes diplômés, les jeunes artistes vous invitent à venir à leur rencontre, le temps d'un atelier ou d'une visite.

LÉONIE PONDEVIE

Mon travail porte sur la question du paysage contemporain, ses transformations liées aux logiques industrielles et à l'urbanisation. Par la photographie, je capture des fragments de territoires hybrides, entre nature et artifice, afin d'en proposer une relecture poétique et engagée.

Renseignements au 02 97 23 81 38 ou par mail : bibliotheque.langonnet@wanadoo.fr



En bref / Berr-ha-berr

► Apprendre le breton

Pour celles et ceux qui souhaitent apprendre ou se perfectionner en breton, merci de prendre contact avec Bod Kelenn au 06 95 12 13 87

Renseignements et inscriptions sur : www.dao.bzh/images/langue-poche.jpg

► Oui aux enseignes bilingues

A l'occasion de la fête de la langue bretonne de 1998, de nombreuses enseignes bilingues français/breton avaient fleuri sur les commerces et bâtiments publics du bourg de Langonnet. Quelques-unes de ces enseignes ornent encore fièrement les façades des bâtiments, d'autres ont disparu, de nouvelles ont vu le jour...

A l'approche d'une nouvelle édition de la fête de la langue bretonne en 2019, la municipalité souhaite encourager l'installation de ces enseignes bilingues. De nouvelles mesures d'accompagnement seront proposées aux commerçants pour les associer à la promotion de la langue bretonne.

► Déclarez vos ruches

Tout apiculteur doit obligatoirement déclarer sa ou ses ruches, dès la première colonie d'abeilles détenue. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Trois intérêts à cela : la connaissance de l'évolution du cheptel apicole, l'amélioration de la santé des abeilles, la mobilisation des aides européennes pour la filière.

La déclaration se fait en ligne sur : mesdemarches.agriculture.gouv.fr

► Numérotation des villages

La numérotation des maisons dans les villages est en cours, ceci afin de faciliter les livraisons et les interventions des secours en campagne.

Si l'opération consiste dans un premier temps à attribuer un numéro sur carte, elle sera suivie d'une numérisation en vue de recouper avec le cadastre pour transmission des informations à l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière), afin que la numérotation soit officialisée et reconnue par les GPS. L'opération concernera l'ensemble de la commune, c'est-à-dire 880 maisons.

L'équipe en charge de la numérotation a fait le choix de travailler par quartiers, en commençant par le sud de la commune. A partir de janvier 2019, les secteurs validés seront présentés à la population concernée au fur et à mesure de l'avancement de l'opération.



Vos rendez-vous Noch emgavioù

Novembre / Miz Du

Dimanche 11 :

Commémoration de l'Armistice

Mercredi 14 :

Café du Club des Retraités

Samedi 17 :

Soirée raclette de l'APEL Ste Jeanne d'Arc

Dimanche 18 :

Soirée de la chorale Marion du Fauoët

Mercredi 21 :

Repas de Noël du Club des Retraités

Dimanche 25 :

Pardon de Saint André à La Magdeleine

Décembre / Miz Kerzu

Dimanche 9 :

Spectacle Restos du Cœur à La Trinité (Arts Ty Show)

Dimanche 9 :

Bal country des Langotiag Dancers

Mercredi 12 :

Café du Club des Retraités

Vendredi 14 :

Vin chaud de la municipalité

Samedi 15 et dimanche 16 :

Soirées théâtrales de l'école Ste Jeanne d'Arc

Jeudi 20 :

Goûter de Noël, école Sainte-Jeanne d'Arc

Vendredi 21 :

Goûter de Noël, école Jean Moulin

Et aussi en décembre à la Grande Boutique :

Les Endimanchés, de 15h à 21h

Dimanche 2 : La Grande Loterie

Dimanche 9 : Fest Deiz

Dimanche 16 : Klew